



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

St-Légier, le 27 juin 2013

**Préavis N° 10/2013 concernant
le rapport de gestion et
comptes de l'exercice 2012**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 24 juin 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°10/2013,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention, la conclusion du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes communaux 2012 tels que présentés ;

a accepté à l'unanimité, la conclusion du préavis municipal, à savoir :

- Donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2012.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 24 juin 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Anne Morier



La secrétaire

Chantal Colagioia